

TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI
GEBIED

Astrida

le 31 décembre 1953.-
de

N°

Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

N° 4421/S.M.

Réponse au n° 5718/S.M.3

Antwoord op het n°
du 28 décembre 1953
van

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp



Hygiène poste Astrida.-

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre émarginée, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les travaux de remise en état des fosses du Camp militaire et du marché sont en cours.

Monsieur Vercaeren Agent des Travaux Publics, examine la possibilité de réparer la fosse septique de la prison. En cas d'impossibilité, il faudrait reconstruire une nouvelle fosse.

Si le Service des Travaux Publics ne pouvait nous fournir les matériaux nécessaires (surtout + 10 tonnes de ciment) il faudrait les prélever sur crédits "entretien poste 1954".

L'Administrateur de Territoire,

ANTONISSEN W.,

-K.H.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE
DU RUANDA-URUNDI

KIGALI , le 28 Décembre 1953.-
de

RUANDA-URUNDI
GEBIED

N^o
Rappeler dans la réponse
la date et le numéro.
In het antwoord vermelden
nummer en dagtekening.

N^o 5718/ S.M.3

Réponse au n^o
Antwoord op het n^o

du 19.....
van

..... ANNEXE
Bijlage

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

OBJET :
Voorwerp

à ASTRIDA .-

Hygiène poste Astrida.

R: 31.12.53

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

5210/S.M.

J'ai l'honneur de vous demander de me faire connaître d'urgence les mesures que vous comptez prendre pour remédier aux carences de l'Hygiène publique du poste d'Astrida. Le rapport d'inspection du 8 décembre 1953, révèle une situation dangereuse pour la santé publique. L'état déplorable des lieux d'aisance à la prison, au marché et au camp militaire nécessite votre intervention immédiate.

Vous n'omettez pas également de me tenir au courant de la mise en oeuvre des mesures que vous prendrez.

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,